RE : Piste cyclable des Déportés

Bonjour Monsieur Braunstein,

L'ADAVA, avec laquelle vous êtes en relation régulière, a été reçu le 13 novembre dernier par mes collaborateurs faisant suite à une visite de mes services avec la SPLA en date du 3 novembre .

Je vous fait part des différents points qui ont été identifiés :

- la reprise des revêtements des pistes cyclables au droit des entrées/sorties de parkings,
- la reprise des bordures au droit des accès / sorties de parkings pour éviter les ressauts,
- la suppression des multiples accès piétons vers la piste bidirectionnelle
- le déplacement du mât télécom en plein milieu du cheminement piéton,
- la reprise des îlots d'accès/sorties depuis l'avenue des déportés
- la suppression des armoires électriques résiduelles sur les cheminements piétons,
- l'aménagement de l'accès nord vers la piste cyclable depuis les Déportés sur ilots existants (suppression d'un place de stationnement, stockages des cyclistes avant traversée, optimisation de la visibilité au droit de la traversée ....),
- la mise en œuvre des panneaux et peinture "cédez le passage" en sortie des parkings au débouché des modes actifs puis "stop" au débouché sur Déportés (IISR),
- la mise en œuvre des panneaux de police manquants,
- la reprise de potelets.

Ces aménagements seront réalisés dans les plus brefs délais par la SPLA.

D'autres points consistent à régler le problème de discontinuité au sud et au nord de l'aménagement, problème plus complexe.

Le bureau d'étude de la DGAST traitera ces sujets en études PRO pour la fin de l'année 2025 pour pouvoir aboutir en 2026, à la réalisation des travaux. Il s'agit :

- Au sud, le principe consiste supprimer l'arrêt en encoche qui n'a pas lieu d'être en ville hors terminus et régulation, pour maintenir le faisceau modes actifs jusqu'au giratoire coubertin.
- Au nord, plusieurs scénarios sont à l'étude pour soit, au même titre qu'au sud, tirer le faisceau jusqu'au giratoire J Dubouy, soit mixer plusieurs solutions en éclatant la piste bidirectionnelle en 2 pistes unidirectionnelles.

J'ai demandé à mes services de prendre attache avec vous dés que les études pro auront été réalisées afin de vous faire part des possibilités d'aménagement.

Restant à votre disposition,
Bien cordialement

Eric CHEVALIER
Premier Adjoint au Maire
Ville d'Aix-en-Provence
délégué aux Quartiers du Pont de l'Arc
et du Val Saint André-Arc-La Torse
Aucune réponse à cet e-mail n'est requise en dehors de votre temps de travail
Assistante du Premier Adjoint : **Laure RIVIERE-TRICOT** : 04-42-91-99-99
Assistante Président Groupe SEMEPA-SPLA : Aurélie PEREZ : 04-42-16-04-73
Secrétariat Mairie du Pont de l'Arc : Géraldine COULET : 04-88-71-83-51
Secrétariat Mairie du Val Saint André : Saleha MEKADEM : 04-88-71-83-81